



Session ordinaire du 6 juin 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of June 6 , 2016 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h

Q :

- Est-ce que l'étendue de l'étude environnementale est la même s'il y a une piste ou non?
Pourquoi avoir attendu le dépôt de l'étude de faisabilité?

A :

- Oui, c'est la même étude.
Pour en connaître le processus.

Q :

- Remercie la Municipalité pour la session d'information concernant la voie ferrée. Est-ce que la Municipalité va aller de l'avant avec l'étude environnementale phase I ?
Est-ce que les résultats seront connus avant la consultation publique?

A :

- Oui c'est à l'ordre du jour de ce soir d'autoriser les appels d'offres. Oui c'est le but d'avoir les résultats pour la consultation publique.

Q :

- Dans quelles conditions le Conseil a rencontré M. Armitage concernant le nouveau projet de train touristique?
Est-ce que M. Armitage a soumis un plan d'affaires?

A :

- Le Conseil a accepté de le rencontrer afin de connaître ses intentions, mais sans faire aucune promesse.
Non, aucun plan d'affaires n'a été soumis au Conseil.

Q :

- Le 9 mai dernier, deux chiens ont tué mon chien. Pourquoi la SPCA n'a pas le pouvoir d'émettre une amende?

A :

- La SPCA et la Police de la MRC peuvent appliquer le règlement régional selon l'article 2.

Q :

- On demande au Conseil de tenir une consultation publique concernant le sentier communautaire.

A :

- La Municipalité s'est engagée à tenir des consultations publiques avec les différents scénarios.



Session ordinaire du 6 juin 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of June 6 , 2016 –
QUESTION PERIOD

Q :
- Est-ce que l'analyse des impacts sociaux du projet de sentier communautaire fait partie d'une étude de phase I?
Si des études de phase II ne sont pas requises, est-ce que la Municipalité va procéder aux études des impacts sociaux du projet?

A :
- En effet cela fait partie d'une étude de phase II.
Oui les impacts sociaux vont être étudiés de toute façon.

Q :
- La demande de dérogation mineure du chemin Mullan ne rencontre pas les critères de la loi. On demande une copie de la demande et les justifications de l'acceptation.

A :
- Vos préoccupations ont été apportées au CCUDD.

Q :
- On demande à la Municipalité de revoir le processus d'identification des chiens en ajoutant le nom du propriétaire à l'arrière de la licence. Sa fondation est disposée à aider à la gestion du dossier des animaux.

A :
- La Municipalité va étudier la proposition.

Q :
- On remercie le Conseil pour son approche concernant le sentier communautaire. On informe le Conseil qu'il est illégal pour un enfant d'utiliser à vélo la 105 dans les sections de 70 km/h. On demande au Conseil de redresser la vitesse sur la 105 à 50 km/h.

A :
- Le Conseil va étudier la demande.

Q :
- On demande au Conseil de mettre en place un lien utilisable par les vélos vers Gatineau.

A :
- Le calendrier prévoit des travaux en 2017, car le long du chemin Kingsmere et de la Mine, la participation de la CCN est requise.



**Session ordinaire du 6 juin 2016 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of June 6 , 2016 –
QUESTION PERIOD**

Q :

- On félicite le Conseil pour la nomination de Chelsea comme « Municipalité Équitable ». On félicite aussi le Conseil pour l'adoption du plan de transports actifs. On demande au Conseil s'il a l'intention de faire des études d'impacts sur la communauté sur le fait d'avoir un plan de transports actifs et des sentiers.

A :

- Oui, la municipalité a l'intention d'étudier les impacts sociaux de la présence de sentiers comme à Chelsea.

Q :

- Quelle proportion des résidents riverains sera consultée et comment ils le seront?

A :

- À ce stade, la Municipalité n'a pas arrêté son choix.

Q :

- Dans quelle section de la voie ferrée, les rails et les dormants seront enlevés?

A :

- Seulement dans la section qui traverse la route 105.

Fin : _____